

Légende

- Réservoirs de biodiversité**
- Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état
- Corridors d'importance régionale**
- Fuseaux à préserver
 - Fuseaux à remettre en bon état
 - Axes à remettre en bon état
- Espaces perméables terrestres : continuités écologiques fonctionnelles assurant un rôle de corridor entre les réservoirs de biodiversité**
- Perméabilité forte
 - Perméabilité faible
 - Espaces perméables liés aux milieux aquatiques
 - Grands espaces agricoles participant à la fonctionnalité écologique du territoire
 - Obstacles linéaires à la continuité écologique
 - Obstacles ponctuels à la continuité écologique
- La trame bleue : cours d'eau et tronçons de cours d'eau d'intérêt écologique reconnu pour la trame bleue**
- Objectif associé : à préserver
 - Zones humides du SRCE
 - Obstacles à l'écoulement des eaux
- Infrastructures routières**
- Type autoroutier
 - Liaison principale
 - Liaison régionale
 - Liaison locale
 - TOV
 - Voie normale
- Autres éléments hors SRCE**
- Principaux secteurs urbanisés (CLC, 2006)
 - Autres cours d'eau hors SRCE

Echelle : 1/150 000
0 m 1,50 km 3 km

Source : SRCE RA, GÉORHÔNEALPES, MEDD
Date de réalisation : mai 2015
Expert : K. REIMRINGER - ECOTER
Fond et Liscence : GEOPIA V1 1802N
CORINE LAND COVER 2000
DREAL RHÔNE-ALPES
BD CARTHAGE

II.11 PRISE EN COMPTE DU SCOT CENTRE ARDECHE

Le périmètre du SCoT Centre Ardèche était arrêté au moment de la rédaction de ce document mais le diagnostic territorial et écologique n'est pas encore disponible.

II.12 ANALYSE A L'ECHELLE COMMUNALE

Les continuités écologiques à l'échelle de la commune sont analysées à l'aide de la carte « **Cartographie dynamique des corridors écologiques à l'échelle de la commune de Dunière-sur-Eyrieux** » donnée page suivante. Il est également fait référence à la carte des « **Fonctionnalités écologiques à l'échelle du territoire** » extraite de l'Atlas du SRCE de la région Rhône-Alpes.

II.12.1 Les principaux corridors

Les fonctionnalités écologiques à l'échelle de la commune de Dunière-sur-Eyrieux apparaissent parfaitement préservées sur une grande majorité du territoire communal. Comme le montre la carte du SRCE Rhône-Alpes, **Dunière-sur-Eyrieux s'inscrit**, de la même manière que les communes voisines, **dans un territoire à forte perméabilité**. Cela s'explique par la **prédominance des milieux naturels et semi-naturels** sur la commune qui représentent **plus de 80 %**.

Le **réseau hydrographique et les habitats naturels riverains et alluviaux** (forestiers et non forestiers) qui se développent dans le sillage des cours d'eau **constituent une trame verte et bleue facilement identifiable à l'échelle de la commune**. On distinguera ici deux types de corridors :

- Des **corridors principalement aquatiques** en l'absence de milieux naturels riverains liés à l'écosystème aquatique, comme c'est principalement le cas en bordure de la Dunière où le lit est enchâssé dans la roche ;
- Des **corridors à la fois aquatiques et terrestres** en présence, notamment, de milieux forestiers inféodés aux cours d'eau comme c'est le cas au niveau des vallons forestiers et de l'Eyrieux où, comme cela a déjà été précisé, se développent des boisements alluviaux de Peupliers.

En dehors des milieux aquatiques et terrestres riverains et/ou alluviaux, il apparaît difficile d'identifier très précisément les autres principaux corridors de la commune : la grande majorité de la commune s'inscrivant dans un territoire à forte perméabilité. La carte donnée ci-après offre une vision schématique et met avant la **présence de corridors à dominante de milieux** :

- **Forestiers ;**
- **Semi-naturels à naturels, ouverts à semi-ouverts ;**
- **Prairiaux ;**
- **Agricoles arborés.**

II.12.2 Les obstacles aux déplacements de la faune

Les obstacles aux déplacements de la faune s'observent au sillage des zones urbanisées et du réseau routier.

Obstacles aux abords des zones urbanisées

Le mode d'implantation des lotissements périphériques à l'ouest et surtout à l'est du bourg, qui s'étendent depuis les piémonts au nord vers l'Eyrieux au sud, **tend à imperméabiliser les échanges est-ouest au niveau de la plaine**. **A ce titre, les milieux naturels et semi-naturels bordant l'Eyrieux, les milieux prairiaux et les îlots forestiers associés qui s'observent en périphérie du bourg et des lotissements, constituent les principaux corridors terrestres disponibles au niveau de la plaine. Ils définissent une voie « Nord » et une voie « Sud » qu'il est nécessaire de préserver et renforcer.**

De manière plus localisée, d'autres obstacles aux déplacements de la faune s'observent aux environs du bourg et des lotissements périphériques par la présence de zones urbanisées :

- **En bordure immédiate du réseau hydrographique** au lieu-dit « le Pont » et au lotissement de « la Plaine » ;
- **En mosaïque avec les milieux semi-naturels prairiaux** au sud du lieu-dit « le Monteil » et au sud du lieu-dit « Mastenac ».

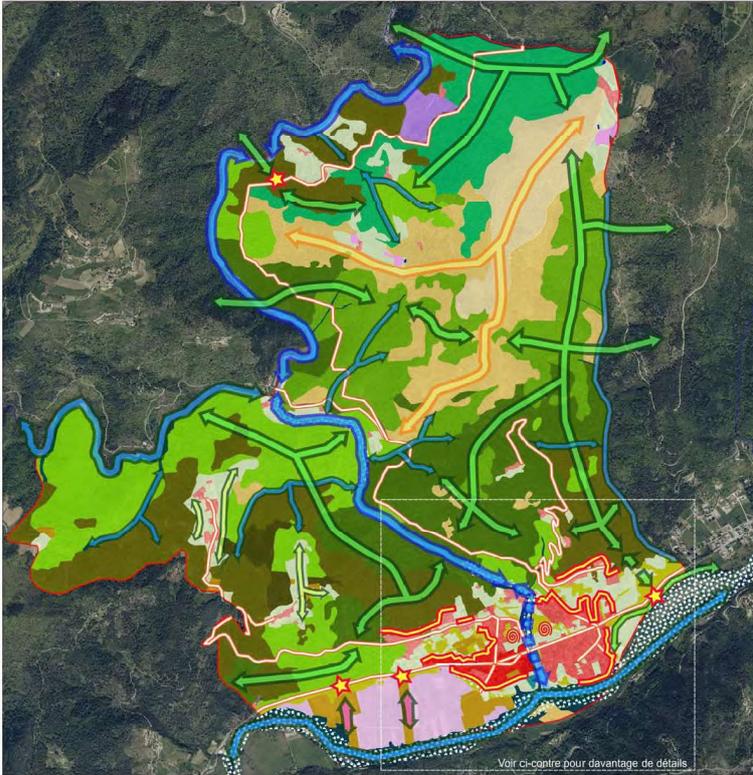
La présence de ces zones urbanisées **tend à progressivement fragmenter les corridors en place** et engendre localement :

- **Des goulots d'étranglement** comme cela s'observe par exemple à l'ouest du lieu-dit « le Monteil » ;
- **Des impasses fonctionnelles plus ou moins imperméables aux déplacements de la faune** comme cela est le cas au niveau des milieux prairiaux au lieu-dit « la Planche » et au nord du bourg du village.

Les différents hameaux du village constituent des obstacles peu significatifs aux déplacements de la faune compte-tenu de la prédominance des milieux naturels environnant.

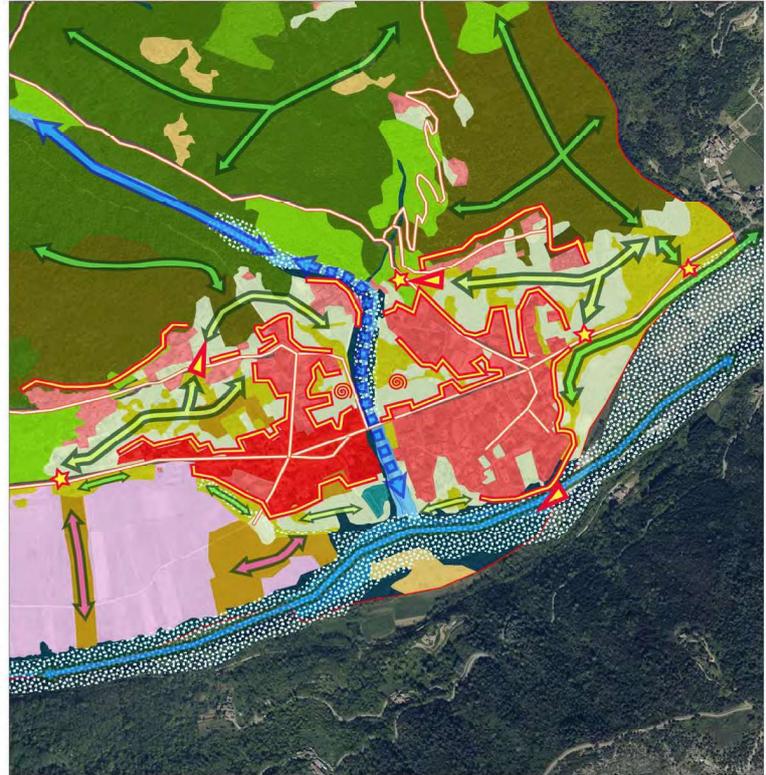
Obstacles aux abords du réseau routier

En dehors de la D120, plus fréquentée, le **réseau routier de la commune apparaît globalement peu problématique**. Cela est à mettre en relation avec la prédominance des milieux naturels et semi-naturels sur la commune qui engendrent **des déplacements vraisemblablement diffus de la faune terrestre**. Au final, même si quelques points d'impact potentiels faune/véhicule sont positionnés sur la carte donnée page suivante, il reste difficile d'identifier très précisément, à l'échelle de ce travail, les tronçons potentiellement les plus accidentogènes.



Echelle : 1/20 000
 0 m 200 m 400 m

Voir ci-contre pour davantage de détails



Echelle : 1/8 500
 0 m 85 m 170 m

Légende

Se reporter à la feuille de légende page suivante